Le Marché de Noël de TERRES-DE-CAUX

Marché de Noël Traditionnel 2 week-ends :

Vendredi 13, Samedi 14 et Dimanche 15 Décembre 2019 Samedi 21 et Dimanche 22 Décembre 2019

Place Gaston Sanson/Fauville-en-Caux











Présentation :

L'Association Dynamique Commerciale Terres-de-Caux, en partenariat avec la Ville de Fauville-en-Caux et Caux Seine Développement, organise son 1^{er} Marché de Noël !!!

Pourquoi de tels évènements sur la commune de Fauville-en-Caux ?

Réunis sous forme associative, les membres de la Dynamique Commerciale Terres-de-Caux s'emploient activement à mener des actions pour mieux satisfaire ses clients, nouveaux ou fidèles. Notre association organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année et souhaite proposer à sa clientèle des animations diverses et variées mais aussi traditionnelles.

Le Marché de Noël est une animation incontournable des festivités de fin d'année et redonne à la ville éclairée, sa magie de Noël.

Les principaux partenaires de l'évènement :

En premier lieu, la Dynamique Commerciale Terres-de-Caux.

Mais aussi : La Ville de Fauville-en-Caux, Caux Seine Agglo, Caux Seine Développement, la CCI Seine estuaire et la CMA 76.

1/ Marché de Noël traditionnel de Terres-de-Caux

Dates et organisation

Le marché de Noël traditionnel se déroulera sur 2 week-ends :

- Vendredi 13 Décembre 2019 de 17h30 à 21h, Samedi 14 Décembre 2019 de 9h à 19h, Dimanche 15 Décembre 2019 de 9h à 13h.
- Samedi 21 décembre 2019 de 9h à 19h. Dimanche 22 Décembre 2019 de 9h à 13h.

12 chalets en bois **332x237cm - 7,87m²** seront mis à votre disposition, selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Possibilité également d'exposer en apportant son propre matériel (stand, tonnelle, camionnette).

Equipement de base de chaque chalet :

Chaque chalet sera équipé <u>d'1 table</u> et <u>de 2 chaises</u>. Des armoires électriques seront installées **(pensez à prévoir vos rallonges électriques)**, vous pouvez prévoir un éclairage des chalets par LED uniquement.

Les chalets seront disponibles pour les exposants à partir de 14h le Vendredi 13 Décembre 2019 et 9h pour les Samedis 14 et 21 Décembre 2019 ainsi que les Dimanches 15 et 22 Décembre 2019.

Les horaires d'ouverture du marché au public seront à partir de 17h30 le Vendredi 13 Décembre 2019 et de 9h à 19h les Samedis 14 et 21 Décembre 2019 ainsi que les Dimanches 15 et 22 Décembre 2019.

Communication prévue

- Affiches et flyers,
- Presse.
- Site internet de la ville de Terres-de-Caux
- Réseaux sociaux.
- Radio

Informations Générales

- Le marché de Noël traditionnel sera rassemblé sur la Place Gaston Sanson à Fauville-en-Caux.
- Pour des raisons de sécurité, il sera interdit de brancher un chauffage électrique dans les chalets.
- Un numéro de téléphone (portable de préférence) vous est demandé afin de vous joindre en cas de nécessité.
- L'exposant ne peut présenter sur son emplacement que les matériels, produits et services acceptés par les organisateurs
- Un chèque de **participation de 30€ par week-end** et un chèque de **caution de 150€** seront nécessaires pour l'inscription au marché de Noël traditionnel.

- Un chèque de caution de 150€ également pour les exposants apportant leur propre matériel
- Un gardiennage de nuit est prévu par une société professionnelle pour la nuit du Vendredi 13 Décembre 2019 au Samedi 14 décembre 2019, pour la nuit du Samedi 14 Décembre 2019 au Dimanche 15 Décembre 2019 et pour la nuit du Samedi 21 Décembre 2019 au Dimanche 22 Décembre 2019.
- Ne peuvent être exposants que des personnes adultes majeurs.
- Aucune inscription ne sera enregistrée sur place ni au de-là de la date limite d'inscription du 30 Novembre 2019.
- Aucun changement d'emplacement ne sera effectué ni accepté le jour J, les exposants devront respectés leurs emplacements
- . Les doublons d'exposants seront acceptés, les exposants ne peuvent en aucun cas exigés des organisateurs qu'il n'y est pas de doublons.
- Les exposants devront se garer sur le lieu indiqué par les organisateurs, dans le cas contraire ils en assumeront pleinement les conséquences, aucune doléance ne sera traitée à ce sujet.
 - Il sera interdit de laisser stationner son véhicule sur la Place Gaston Sanson.
 - Aucun déplacement de véhicules ne sera toléré pendant la durée du Marché.
- Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenu responsables du manque de fréquentation, des commerces fermés, des manifestations qui pourraient entraver le bon déroulement du Marché de Noël, des conditions climatiques, de la conjoncture économique ou politique etc...
- Toute réclamation devra être formulée par écrit à l'attention de la Dynamique Commerciale de Terres-de-Caux

Contacts

Pour tout renseignement complémentaire, contactez les représentants de l'Association Dynamique Commerciale Terres-de-Caux :

- Vincent POULET, Président Dynamique Commerciale Terres-de-Caux 06 14 50 98 09
- David LEBERQUIER commerçant Bijouterie Jad'Or 06 29 02 63 76
- Sophie GOMIS animatrice commerce Caux Seine Développement 07 89 38 61 97

Inscription & Contrat d'engagement Marché de Noël Traditionnel Les 13,14 et 15 Décembre 2019 Les 21 et 22 Décembre 2019

Document à retourner <u>avant le 30 Novembre 2019</u> à l'adresse suivante : Bijouterie Jad'Or / 706 rue Charles de Gaulles / 76 640 Terres-de-Caux

	dame, Monsieur (représentant lé		•	
CP :	Ville :		 	
Tél. :	Produits exposés :		 	
Mail :		@	 	

Je confirme, par le présent contrat, mon engagement pour la participation ci-dessous :

Je certifie avoir pris connaissance et accepté sans réserve, dans toutes leurs dispositions, les conditions de souscription et toutes les informations du dossier.

Je certifie être présent sur la durée totale de mon inscription au marché de Noël traditionnel de Fauville-en-Caux

	Tarifs	Matériel	
Emplacement	30€ par week- end	□ Table (1 par emplacement)	
□ Chalet en bois	Caution 150€	□ Chaises (2 par emplacement)	
		□ Branchement électrique (aucune rallonge ne sera fournie)	
□ J'apporte mon matériel A Préciser :	EMPLACEMENT GRATUIT POUR 2019	☐ Branchement électrique (aucune rallonge ne sera fournie)	
	Caution 150€		

□CHALET Je joins un chèque de participation correspondant au jour de présence
<u>(30€ le week-end) et un chèque de caution de 150€ libellé à l'ordre de la Dynamique</u>
Commerciale Terres-de-Caux
□EMPLACEMENT GRATUIT je joins un chèque de caution de 150€ libellé à l'ordre de
la Dynamique Commerciale Terres-de-Caux
□ J'ai pris connaissance de ce présent contrat et du règlement intérieur.
Je suis joignable au numéro suivant :
Fait-le :

Signature de l'exposant, précédée de la mention « Bon pour accord »

